

EM-404

Date d'impression:
31.05.2015

Page 1 de 8

SECTION 1: Identification de la substance/du melange et de la societel'entreprise

1.1. Identificateur de
produit

EM404

1.2. Utilisations identifiees pertinentes de la substance ou du melange

Utilisation de la substance/du melange

Detergent. Nettoyant intensif, pour bain ultrasonique, alcalin, demulsifiant, concentre.
Reserve aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de donnees de securite

societe: EMAGAG
Rue: Georger Strasse 34
Lieu: 61546 Hofheim am Pfaffenweg
Telephone: +49 (0) 6105 40680
e-mail: info@emag-germany.de
Internet: www.emag-germany.de

1.4. Numero d'appel d'urgence: 24-hours-emergency: Giftnotruf Berlin: +49 30 30686790 (german, english)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du melange

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Indications de danger: C - Corrosif
Phrases R:
Provoque des brulures.

Classification selon reglement (CE) n° 1272/2008

[CLP] Categories de danger:
Corrosion/irritation cutanee: Skin Corr.
1B
Mentions de danger:
Provoque des brulures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Elements d'etiquetage

Composants dangereux qui doivent etre listes sur
l'etiquette hydroxyde de sodium
Esters phosphoriques, sel de sodium

Mention d'avertissement Danger
Pictogrammes: GHS05



Mentions de danger

H314 Provoque des brulures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec precaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent etre facilement enlevees. Continuer à rincer.

EM-404

Date d'impression:
31.05.2015

Page 2 de 8

SECTION 3:Composition/informations sur les composants

3.2.
Melanges

Composants dangereux

N°CE	Substance	Quantité
N°CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
NOIndex	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
NO REACH		
213-791-2	Eau	70.8016
7732-18-5		
2084077	Gluconate de sodium	<5.0%
527-07-1		
215-185-5	hydroxyde de sodium	<5.0%
1310-73-2	C - Corrosif R35	
011 02-00-6	Skin Corr. 1A:H314	
309-206-8	Coobetainamido Amphopropionate	<5.0%
1000854	Xi - Irritant N - Dangereux pour l'environnement R36138-50	
	Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2. Aquatic Acute 1 (M-Factor= 1); H315 H319 H400	
203-961-6	2-{2-butoxyethoxy}ethanol	<5.0%
112 -5	Xi - Irritant R36	
603.096-00.8	Eye Irrit. 2: H319	
	Esters phosphoriques de sodium	<2.0%
111798-26-6	Xi - Irritant R31	
	Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2; H315 H318	
257-577	N,N-bis(carboxyméthyl)-L-glutamate. Sel de sodium	<1.0%
51981-21-6		

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4:Premiers secours

4.1. Description des premiers

secours Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou endommagé.

Après inhalation

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement Consulter un

EM-404

Date d'impression:

Page 3 de 8

31.05.2015

medecm.

4.2.Principaux symptömes et effets.aigus et ditteres

Aucun symptöme connu jusqu'à present.

4.3.Indicationdes eventuels soins medicaux immediats et traitements particuliers necessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprie

Eau.Mousse.Eau purverisäe.

Moyens d'extinction inappropries

Jet d'eau ä grand debil

5.2. Dangers particuliers resultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de degagement de:Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spec all de protection en cas d'incendie: Utiliser une protection respiratoire adequate En cas d'ncendie et/ou d'expk>sion, ne pas respirer les fumees.

Information supplementaire

Le materiau n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

SECTION 6: Mesures ä prendre en cas de dispersion aceidentelle

6.1.Precautions individuelles.equipement de protectionet procectures d'urgence

Tenir toute personne non protegee ä l'ecart. Se tenir du cöte du vent. Se protfoger des effetsdes vapeurs, pouss eres et aeroso s par le port d'un masque respiratoire.Evaeuer les personnes erlieu sur.

6.2.Precautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'ecouer dansles canafisations nñ dans tes eaux courantes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3.Methodeset materielde confinement et de nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souilles en se conformant aux reglementations relatives ä l'environnement. Traiter le materiau recueilli conformement ä la section Elimination. Matiere appropriee pour recueillir le produit:Sable liant universel. terre. Seire de bo s.

6.4. Reterence ä d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Precautions ä prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Il est recommande de concevoir les methodes de travail de man ere ä exclure les risques suivants : contact avec la peau.contact avec les yeux.

Preventions des incendies et explosion

Le produit n'est pas: Comburant. inflammable. Explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sur y compris d'eventuelles incompatibilites

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker un quement dans les recipients d'origine. Conserver ä l'ecart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

SECTION 8: Contröles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

EM-404

Date d'impression:
31.05.2015

Page 4 de 8

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N°CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm	Catégorie	Origine
112-34-5	2-{2-Butoxyethoxy}ethanol	10	67,1		I/ME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
1310-73-2	Sodium {hydroxyde de}	-	2		I/ME (8 h)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Cf. chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Mesures d'hygiène

Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni
priser. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Matériau approprié: PE (polyéthylène), CR (polychloroprénés, Caoutchouc
chloroprène), NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle, FKM (Caoutchouc fluore).
Période de latence: >480 min. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des
caractéristiques de gonflement de la
matière. Modes
d'autres

fournisseurs. Protection de la
peau

Éviter l'utilisation en laboratoire.

Protection respiratoire

Protection respiratoire non nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: limpide jaune
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH à 20 °C: 13,5 (conc.) 11,9 (1%) DGF H-111

Modification d'état

Point de fusion: -9 °C

Point initial d'ébullition 100 °C

et Intervalle d'ébullition:

Point d'éclair:

Dangers d'explosion

non explosif.

Propriétés comburantes

non comburant.

Densité (à 20 °C):

1,09 g/cm³ DIN 12791

Hydrosolubilité:
(à 20 °C)

complètement miscible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

EM-404

Date d'impression:
31.05.2015

Page 5 de 8

10.1.Reactivrte

Reactions exothermiques avec: Acide ,concentre .

10.2.Stabilite chimique

Le produit est chimiquement stable dans conditions amb antes normales.

10.3.Pos.sibitite de reactions dangereuses

Aucun produit de decomposition dangereux s'il est manipule correctement.

10.4. Conditions à evtier

La decomposition thermique peut s'accompagner d'un dägagement de vapeurs et de gaz irritants.

10.5. Matieres ncompatibles

Acide ,concentre. Agents reducteurs.

10.6.Produits de decomposition dangereux

Aucun produit de decomposition dangereux s' l est manipule correctement

Information supplementaire

Ne pas melanger avec d'autres produits.

SECTION 11:Informati ons toxicologi ques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicite aigue

N°CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Methode	Dose	Espice	Source
100085-64-1	Cocobetainamido Amphopropionate				
	pa r voie orale	OL50	>2000 mgfkg	Raue	OECD 401
	dennique	OL50	>2000 mgfkg	Raue	OECD 412
112	2-(2-butoxyethoxy)ethanol				
	pa r voie orale	OL50	5660 mgfkg	Rat	
	dennique	OL50	4120 m9fkg	Lapi:n	
111798-26-6	Esters phosphorique ,sei de sod ■				
	pa r voie orale	OL50	>2000 mgfkg	Raue	
51981-21-6	N.N-bis(carboxyatomethytrL lutamate.				
	pa r voie orale	OL50	>2000 mgfkg		EC 8.1
	dennique	OL50	>2000 mgfkg		OECD 412
	pa r i nhallation (4 h) vapeur	CL50	4.2 mgn		OECD 4113

Irr tation et corrosivite

Effet initant sur a peau : corrosif.Effet rritant sur l'oe l: corrosif.

Effets sensibilisants

non sensibilisant.

SECTION 12: Informations ecologiques

12.1. Toxici te

En cas d'un deversement conforme en fa bles concentrations dans des stations d'epuration biok>gique adf:Quates, des perturbations de la df:gradabilite des boues acüvees sont peu probables. Le produit est une solution a calne. Avant de l'e iminer vers une station d'epuration il faut generalement effectuer une neutralisation.

EM-404

Date d'impression: 31.05.2015

Page 6 de 8

N-CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espece	Source
1310-73-2	hydroxyde de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	45,4 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	
100085-1	Cocobetainamido Amphopropionate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	15 mg/l	96 h	Regenbogenforelle	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	0,15 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	OECD 201
	Toxicité aiguë pour la crustacée	CE50	4,4 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	(>100 mg/l)			Belbtschamm	OECD 209
112-34-5	2,2-butoxyéthoxy					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 100 mg/l		Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour la crustacée	CE50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	
111798-26-6	Esters phosphoriques de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 10 mg/l	96 h		
51981-21-6	N,N-bis(carboxyméthyl)-L-glutamate de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	> 100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 100 mg/l	72 h	Oesmodesmus subspicatus	OECD 201
	Toxicité aiguë pour la crustacée	CE50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia	OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	-902lg (-mg)				OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur		d	Source
	Évaluation				
100085-1	Cocobetainamido Amphopropionate				
	OECD 301A	1>70 %		28	
	léicht abbaubar				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

En raison des données disponibles relatives à l'élimination, la décomposition et le potentiel de bioaccumulation, des effets nocifs à long terme pour l'environnement sont peu probables.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N°CAS	Substance	Log Pow
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0,56 (25°C)
51981-21-6	N,N-bis(carboxyméthyl)-L-glutamate de sodium	<0

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

EM-404

Date d'impression: 31.05.2015

Page 7 de 8

12.5. Résu tats des evatuat ons PBT et VPVB

non applicable

12.6 Autres effets netastes

Aueune donnee disponible

SECTION 13: Consi derat ions relatives à l'el imi nati on

13.1. Methodes de traitem ent des dechets

Elimination

L'attribution d'un code dechet/d'une designation dechet doit etre effectuee conformEment aux spEcificitäts des secteurs et process du catalogue CED.

Code d'elimination des dechets-Produit

070601 DECHETS DES PROCEOES OE LA CHIMIE ORGANIQUE; dechets provenant de la FFOU des corps gras, savons, detergents, desnfectants et cosmEtiques; eaux de lavage et liqueurs meres aqueuses Classe comme dechet dangereux.

L'Eliminat on des emballages contamines

Les emballages contamine:s doivent etre entierement vides et peuvent etre reutilisäs apres un nettoyage adequat

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (AORIRIO)

14.1. Numero ONU:	UN1824
14.2. Nom d'expedrt on des Nations unies:	HYDROXYDE OE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage :	111
Etiquettes:	8
Code de classement:	CS
Quantite limitee (LO):	SL
Categorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

Transport maritime (IMOG}

14.1. Numero ONU:	UN1824
14.2. Nom d'expedrt on des Nations unies:	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3. Classe de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage :	111
Etiquettes:	8
Marine pollutant:	no
Dispositions specias:	223
Quantite limitee (LO):	SL
EmS:	F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantity: E1

Transport aerien (ICAO}

14.1. Numero ONU:	UN1824
-------------------	--------

EM-404

Date d'impression:
31.05.2015

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14.4. Groupe d'emballage:	111
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LO) (avion de ligne):	1 L
ATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852 5 L
ATA-Quantité maximale (avion de ligne):	856
ATA-Instructions de conditionnement (cargo):	60 L
ATA-Quantité maximale (cargo):	
Autres informations utiles (Transport aérien) Excepted Quantity. E1 Passenger-LQ: Y841	

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou à l'usage en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV):	8,5 % (92,65 gß)
Prescriptions nationales	
Classe de contamination de l'eau (O):	1 - pollue faiblement eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente: 2, 8, 11, 12, 15, 16

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

35	Provoque des graves brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes

aquatiques. Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes

aquatiques. Informations supplémentaires

Indications de stage professionnel: Observer le mode d'emploi sur l'étiquette.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et ne établissent aucun rapport contractuel.



Fiche de donnees de securite

conformement au Règlement (CE) n°

(Toutes les donnees concernant les composants dangereux ont ete obtenues , respectivement, dans la derniere version de la fiche technique de securite du sous-traitant.)